



SOCCER WEX CUP

RÈGLEMENT DU TOURNOI

1) Catégories

Les catégories concernées par le règlement sont les suivantes :

Catégories	Année de naissance des joueurs
U7	2013
U8	2012
U9	2011
U10	2010
U11	2009
U12	2008
U13	2007
U14	2006
U15	2005
U16	2004

Catégories	Année de naissances des joueurs
P1/P2	-
P3/P4	-
Dames	2005 et avant
Vétérans	1985 et avant (un joueur possible en dérogation)



2) Dates du tournoi

La Soccer WEX Cup se déroulera sur 2 week-ends du 20 au 23 et du 27 au 29 décembre 2019 au WEX à Marche-en-Famenne.

Jour	Date	Catégorie
Vendredi	20 décembre 2019	U16 + Dames + Vétérans
Samedi	21 décembre 2019	U8 + U9 + U10
Dimanche	22 décembre 2019	U11 + U12 + U13
Lundi	23 décembre 2019	U14 + U15
Vendredi	27 décembre 2019	P1/P2 + P3/P4 + Entreprises
Samedi	28 décembre 2019	U8 + U9 + U10 + U11
Dimanche	29 décembre 2019	U12 + U13 + U14 + U15 + U16

Le calendrier officiel sera disponible à partir du 16 décembre 2019 sur <http://www.soccerwexcup.be/> et sera transmis par e-mail à chaque responsable d'équipe.

3) Conditions d'inscription

- I. Le tournoi est accessible à tous les joueurs affiliés issus d'un même club.
- II. Pour les équipes de la catégorie Vétérans, le groupe doit se composer de joueurs affiliés qui peuvent être issus de clubs affiliés différents.
- III. L'équipe devra être inscrite sous l'appellation de son club de football ou de football en salle.
- IV. Les équipes seront composées de maximum 12 joueurs, d'un entraîneur et d'un délégué pour toute la durée de la compétition.
- V. Les compositions des équipes inscrites (maximum 12 joueurs) devront être transmises par e-mail à l'adresse suivante : **soccer@wex.be**, au plus tard pour le vendredi 13 décembre 2019.
- VI. Les équipes inscrites ne pourront aligner par week-end que 10 des 12 joueurs renseignés sur la composition d'équipe.
- VII. Si une équipe n'a pas transmis sa composition d'équipe officielle au plus tard pour le vendredi 13 décembre 2019, elle se verra infliger une pénalité de points (-3) pour débiter la compétition.
- VIII. Les joueurs ne figurant pas sur la composition officielle de l'équipe inscrite ne pourront être alignés.
- IX. Aucune dérogation dans le cadre d'un remplacement de joueur ne sera accordée durant toute la durée du tournoi.



4) Assurances

- I. Le joueur ou la personne civilement responsable donne décharge totale à l'organisateur et aux bénévoles occupés sur le site durant toute la durée de la Soccer WEX Cup.
- II. Le joueur ou la personne civilement responsable renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit. Ceci concerne par exemple les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres pouvant se produire lors de la participation à l'évènement.
- III. Le joueur ou la personne civilement responsable s'engage à être assuré à titre personnel en Responsabilité civile et Accident pour l'ensemble des risques liés à sa participation ou à celle de sa famille.
- IV. Le joueur ou la personne civilement responsable s'engage à prendre connaissance de la décharge de responsabilité, à la signer et à renvoyer le document par e-mail à l'adresse : soccer@wex.be (document ci-joint).
- V. Sans réception de la décharge de responsabilité complétée et signée pour le vendredi 13 décembre au plus tard, l'inscription ne sera pas validée et annulée.

5) Arbitrage

- I. Tous les matchs seront arbitrés par des arbitres désignés pour le tournoi.
- II. Le comité organisateur ne pourra être tenu responsable des décisions arbitrales appliquées durant toute la durée de la compétition.

a. Cartes jaunes et cartes rouges

- I. **Une carte jaune** = le joueur sanctionné devra immédiatement quitter le terrain et prendre place sur le banc de touche pour toute la durée du match. Ce joueur pourra être remplacé numériquement par un joueur différent.
- II. **Une carte rouge** = le joueur sanctionné devra immédiatement quitter le terrain et prendre place sur le banc de touche pour toute la durée du match. Ce joueur ne pourra pas être remplacé numériquement par un joueur différent.
- III. Selon la gravité de la faute ayant entraîné la carte rouge directe, le comité organisateur – en concertation avec l'arbitre et le responsable terrain – se réserve le droit d'exclure le joueur concerné pour toute la durée du tournoi.



b. Sanction(s) pour le staff des équipes

- I. **Une carte jaune** = le membre du staff sanctionné pénalisera son équipe d'un avertissement suite à son comportement jugé inadapté.
- II. **Une carte rouge** = le membre du staff sanctionné pénalisera son équipe d'une défaite par forfait (sur le score de 5-0) des suites de son comportement jugé inadapté.

c. Gardiens

- I. Les dégagements du gardien se feront uniquement à la main.
- II. Le jeu au pied sera autorisé uniquement en cas de passe en retrait d'un coéquipier ou sur passe d'un adversaire.
- III. La prise en main du ballon ne sera pas autorisée si celui-ci est transmis par un coéquipier.
- IV. La prise en main du ballon sera autorisée si celui-ci est transmis par un coéquipier uniquement pour la catégorie U7.
- V. Si le gardien est exclu (voir application de la sanction point a1 et a2 ci-dessus).

d. Surface de jeu

- I. Les rencontres seront disputées sur un gazon synthétique (dimension : 40m L x 20m l)
- II. Les terrains seront aménagés avec un boarding qui favorisera un jeu rapide et (presque) sans interruption.
- III. Il n'est pas autorisé de s'appuyer sur et/ou toucher corporellement le boarding durant le match.
- IV. Si le ballon sort des limites de jeu, le joueur procédera à une rentrée en touche balle au pied.
- V. Les joueurs ne peuvent entrer/quitter la surface de jeu que par la porte prévue à cet effet.

e. Durée des matchs

- I. Toutes les rencontres seront disputées sur base d'une durée de 20 minutes sans interruption.
- II. La fin de la rencontre sera effective uniquement après le coup de sifflet final de l'arbitre.



f. Classement

- I. Lors de la phase de poule, les équipes seront tirées au sort par groupe de 4.
- II. Chaque équipe disputera trois matchs et rencontrera une fois tous ses adversaires.

Victoire	Egalité	Défaite
+ 3 points	+ 1 point	+ 0 point

⇒ Qualification :

Les équipes qualifiées à l'issue de la phase de poule seront sélectionnées comme suit ;

1. Les deux meilleures équipes de chaque groupe sur base des points engrangés,

⇒ Égalité lors de la phase de poule :

Les équipes à égalité au terme de la phase de poule seront départagées selon l'ordre suivant ;

1. Le plus grand nombre de victoires,
2. La plus grande différence de buts positive sur l'entièreté de la phase de poule,
3. Le plus faible nombre de buts concédé sur l'entièreté de la phase de poule,
4. La première équipe ayant marqué durant la rencontre entre les deux équipes à départager se qualifiera,

⇒ Égalité lors de la phase d'élimination directe (quart de finale et demi-finale) :

Les équipes à égalité au terme de la rencontre seront départagées selon l'ordre suivant ;

1. Séance de 3 tirs au but tirés par 3 joueurs différents par équipe,
2. Si égalité après les 3 tirs au but, la première équipe ayant marqué durant la rencontre se qualifiera pour le tour suivant,

⇒ Égalité lors de la finale :

L'équipe gagnante du tournoi pour sa catégorie sera désignée selon l'ordre suivant ;

3. 5 minutes de "mort subite" c-à-d que la première équipe à marquer un but remportera la rencontre. Cette prolongation débutera directement au terme des 20 minutes de jeu,
4. Si, au terme de ces 5 minutes supplémentaires, la rencontre se solde par une égalité les deux équipes se départageront aux tirs au but (3 tireurs différents).

5. Si, au terme de ces 3 tirs au but, la rencontre se solde par une égalité, les deux équipes tireront à tour de rôle et avec des joueurs différents 1 tir au but (“mort subite”) jusqu’à la désignation d’un vainqueur.

g. Feuille de match

- I. Chaque équipe au complet devra se présenter au contrôle des cartes d’identité avant chaque match. Ce contrôle sera effectué 10 minutes avant l’heure de début de la rencontre par le responsable terrain.
- II. Retard inférieur à 5 minutes : l’équipe concernée sera sanctionnée par une pénalité de 2 buts pour débiter la rencontre.
- III. Un retard supérieur à 5 minutes : l’équipe concernée sera sanctionnée par un score de forfait 5-0 (ou 0-5).
- IV. Si la rencontre se solde par un forfait (voir point précédent), les deux équipes pourront profiter du temps restant pour disputer un match sans enjeu.

Attention : L’absence de carte d’identité entraînera automatiquement l’exclusion du joueur pour toute la durée du tournoi.

6) Equipes

- I. Les équipes aligneront 5 joueurs lors d’un match (4 joueurs + 1 gardien).
- II. Les équipes aligneront 6 joueurs lors d’un match en catégorie U7 (5 joueurs + 1 gardien).
- III. L’entraîneur pourra procéder à autant de remplacements qu’il le souhaite durant un match.
- IV. Le port de chaussures de futsal est obligatoire (semelle lisse).
- V. Le port de jambières est obligatoire durant toute la durée du tournoi.
- VI. Si l’arbitre ou le responsable terrain constate qu’un joueur joue sans jambière, ce dernier pourra être sanctionné d’une carte jaune (rappel sanction point 5a).
- VII. Si l’arbitre ou le responsable terrain constate des irrégularités en matière d’échange de joueurs entre équipes, ces dernières pourront se voir exclues du tournoi.

7) Spectateurs

- I. Des sanctions sportives pourront être appliquées à une équipe en cas de non-respect des valeurs de Fair-play (voir charte du Fair-Play) et/ou d’attitude inconvenante de la part d’un ou plusieurs de leur(s) supporter(s) à l’égard de l’arbitre, des joueurs, du matériel et/ou de l’organisation.
- II. Si des sanctions devaient être appliquées, le comité organisateur du tournoi se réserve le droit de déterminer la nature des mesures à appliquer. Ces décisions seront établies sur base des faits reprochés et de leur niveau de gravité.
- III. Si des sanctions devaient être appliquées, le comité organisateur du tournoi se réserve le droit de veiller au respect de l’application de ces sanctions.



8) Remarques

- I. En s'inscrivant au tournoi (Soccer WEX Cup), les participants s'engagent à respecter le règlement de la compétition ainsi que toute décision qui sera prise durant toute la durée du tournoi par l'organisateur.
- II. Tout litige qui pourrait survenir durant toute la durée du tournoi sera géré et arbitré uniquement par le comité organisateur du tournoi. Toute décision sera basée sur le niveau de gravité des faits reprochés et sera sans appel.
- III. Seul le délégué de l'équipe pourrait être amené à s'expliquer auprès du comité organisateur du tournoi sur une situation litigieuse impliquant une ou plusieurs personne(s) de son équipe.